

Les chiffres clés de la VAE 2014

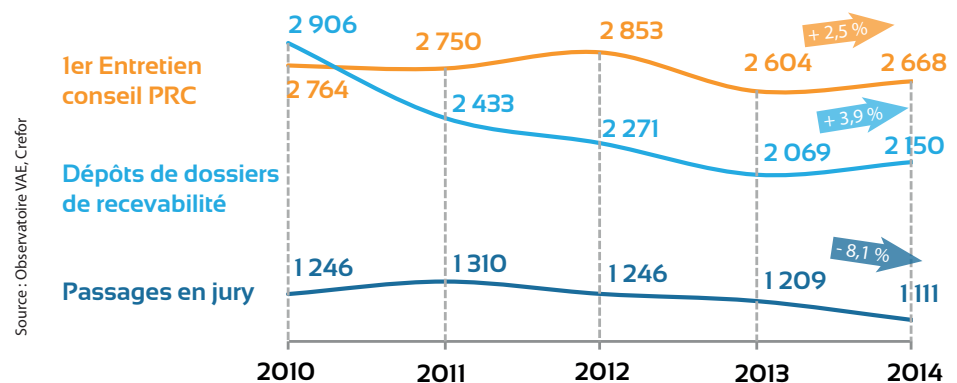
Ce document présente pour les trois étapes d'un parcours VAE, le volume des candidats qui ont eu recours au dispositif de la Validation des Acquis de l'Expérience sur le territoire haut-normand pendant l'année 2014. Cette nouvelle année d'observation est marquée par une légère augmentation du nombre de personnes reçues en entretien conseil et du nombre de dossiers de recevabilité déposés. Les passages en jury sont en revanche moins nombreux qu'en 2013.

Après une diminution continue depuis 2010, le nombre de candidats qui s'engagent dans un parcours VAE repart à la hausse en 2014

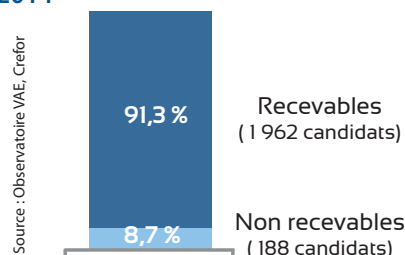
Le nombre de personnes reçues pour un premier entretien conseil dans l'un des 17 Points Relais Conseil (PRC) haut-normands s'élève à 2 668 en 2014 (+ 2,5 % par rapport à 2013). En y ajoutant les personnes qui s'étaient déjà rendues dans un PRC auparavant, c'est au total 2 812 personnes différentes qui ont bénéficié de 3 435 entretiens conseil dans les PRC haut-normands en 2014. Les dépôts de dossiers de recevabilité sont au nombre de 2 150 en 2014, ce qui représente la première augmentation enregistrée depuis 2010. Précisons que le nombre de re-

cevabilités hors données du CNAM (prises en compte pour la première fois en 2014, voir encadré) s'élève à 2 106, représentant tout de même une augmentation par rapport à 2013 (+ 1,8 %). Le nombre de passages en jury affiche par contre une baisse pour la troisième année consécutive, en s'établissant à 1 111 en 2014 (- 8,1 % par rapport à 2013). 91,3 % des dossiers ont été jugés recevables, ce qui représente 3 points de plus qu'en 2013. Cette variation s'explique en grande partie par l'accroissement du taux de recevabilité des candidats au diplôme *d'aide-soignant*,

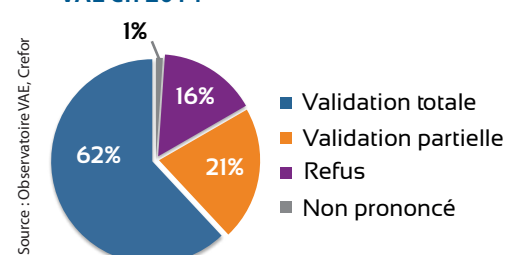
Graphique 1 : Nombre de candidats ayant bénéficié d'un 1^{er} entretien conseil dans un PRC et nombre de dossiers de recevabilité déposés et présentés en jury chez les certificateurs haut-normands par années



Graphique 2 : Avis rendus pour l'ensemble des dossiers de recevabilité déposés en 2014



Graphique 3 : Avis rendus pour les candidats qui sont passés en jury de VAE en 2014



Le CNAM rejoint l'observatoire VAE pour la collecte des données 2014

Les données présentées dans ce document sont issues de l'outil de consolidation de l'observatoire VAE du Crefor. Cette base de données est alimentée par les PRC et les certificateurs publics haut-normands. Les certificateurs partenaires de l'observatoire sont actuellement : le Dava, la DRJSCS, la Direccte, les CCI, la Draaf, la Dirmer, l'Université de Rouen, du Havre, Néoma Business School ; et depuis cette années le CNAM Haute-Normandie, dont les effectifs en VAE s'élèvent à 44 dossiers de recevabilités et 15 passages en jury pour l'année 2014.

Le rôle des PRC

Bien qu'optionnel, le passage par un PRC constitue la première étape d'un parcours VAE. Elle permet de conseiller les candidats sur la pertinence de leur démarche, et d'envisager avec eux une orientation vers une ou plusieurs certifications via la VAE, ou au contraire vers une autre action. Au-delà, les conseillers peuvent être amenés à soutenir les candidats aussi bien en amont que pendant le parcours VAE dans le cadre du suivi particulier.

Source : Observatoire VAE, Crefor

Les demandeurs d'emploi représentent la moitié des personnes reçues en entretien conseil contre un peu plus d'un quart de celles qui s'engagent dans un parcours VAE

qui demeure le plus demandé en 2014 (73 % de recevabilité positive soit + 7 points par rapport à 2013). Concernant les résultats de jury, le taux de validation totale s'élève à 62 %, soit un niveau similaire à celui observé l'année dernière. La part des candidats refusés a par contre augmenté (se plaçant à 16 % soit + 4 points) et celle des validations partielles diminuée (21 % soit - 3 points). Cet accroissement de la part des refus est surtout causé par les résultats de jury des certifications du *Sanitaire et social* (qui représentent plus de la moitié des passages en jury de VAE), et pour lesquelles 20 % des candidats ont été refusés contre 14 % un an auparavant.

Le *diplôme d'aide soignant* demeure la certification la plus demandée en 2014 avec 175 dépôts

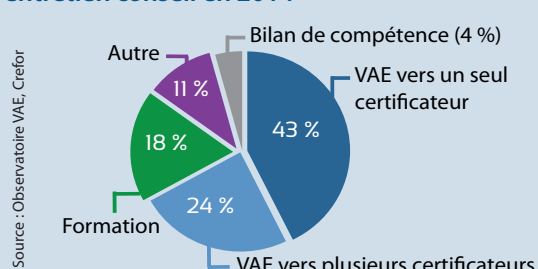
Tableau 1 : Dépôts de dossiers de recevabilité pour les 10 certifications les plus demandées

| Certification | 2014 | 2013 |
|--|------------|------------|
| Diplôme d'Etat d'aide-soignant | 175 | 175 |
| Diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé | 136 | 154 |
| CAP petite enfance | 127 | 120 |
| Diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale | 98 | 139 |
| BTS management des unités commerciales | 90 | 64 |
| Bac pro commerce | 79 | 60 |
| Diplôme d'aide médico-psychologique | 79 | 61 |
| Diplôme d'Etat de moniteur éducateur | 77 | 72 |
| BTS assistant de gestion de PME-PMI | 45 | 45 |
| Bac pro gestion administration | 38 | - |
| Total | 944 | 890 |

67 % des personnes reçues en entretien conseil en 2014 ont été conseillées d'entamer une démarche VAE

Cela représente une baisse de 5 points par rapport à l'année 2013. La deuxième préconisation la plus importante est la formation, formulée pour 18 % des personnes. Les caractéristiques des personnes reçues dans les PRC évoluent peu dans le temps : près de la moitié sont demandeurs d'emploi (48 %) et la plupart détiennent une certification de niveau V ou IV (36 % et 28 %). Les conseillers PRC ont par ailleurs animé 106 réunions de présentation de la VAE auprès de 897 personnes en 2014.

Graphique 4 : Préconisations rendues par les conseillers PRC aux personnes reçues en entretien conseil en 2014



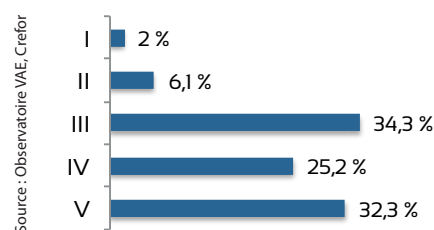
Source : Observatoire VAE, Crefor

de dossiers de recevabilité, suivi par celui d'*éducateur spécialisé* et du *CAP petite enfance* (136 et 127 dépôts de dossier). L'ordre des premières certifications à peu varié entre 2013 et 2014, ce qui n'est pas le cas de certains effectifs. En effet, les dépôts de dossier pour le *diplôme d'auxiliaire de vie sociale* ont significativement diminué (- 41 dossiers), tandis que ceux des certifications du commerce ont davantage progressé.

Le niveau III majoritaire en 2014

34 % des candidats qui se sont engagés dans la VAE visaient une certification de niveau III, 32 % un niveau V, et un quart un niveau Bac. Seulement 8 % des candidats tentaient d'obtenir une certification de niveau II ou plus.

Graphique 5 : Dépôts de dossiers de recevabilité par niveaux visés en 2014



Source : Observatoire VAE, Crefor

45 % des candidats visent une certification du *Sanitaire et social*

Si la part des candidats du *Sanitaire et social* demeure la plus importante en 2014, celle-ci recule de 3 points par rapport à 2013. Au contraire, la part des certifications liées au GFE *Commerce* a augmenté de 3 points, le plaçant en deuxième position des GFE les plus représentés (suite page 4).

Tableau 2 : Répartition des candidats qui ont déposé un dossier de recevabilité par GFE en 2014

| GFE | Ensemble | Seniors |
|---|--------------|------------|
| Santé, social, soins personnels | 45,0 % | 40,4 % |
| Commerce | 14,2 % | 11,4 % |
| Gestion et traitement de l'information | 13,9 % | 17,2 % |
| Industrie, mécanique, travail des métaux, électricité-énergie | 6,2 % | 6,5 % |
| Hôtellerie, tourisme, loisirs | 4,5 % | 8,4 % |
| Transport, logistique | 3,9 % | 4,4 % |
| Environnement, nettoyage, sécurité | 3,5 % | 2,9 % |
| Bâtiment travaux publics | 3,1 % | 2,9 % |
| Production alimentaire | 1,7 % | 1,3 % |
| Autre | 0,9 % | 0,9 % |
| Formation d'insertion | 0,9 % | 1,7 % |
| Communication, production artistique | 0,6 % | 0,2 % |
| Agriculture | 0,6 % | 0,4 % |
| Travail du bois, matériaux de synthèses | 0,4 % | 0,7 % |
| Techniques graphiques, impression | 0,2 % | 0,2 % |
| Pêche, Mer | 0,1 % | 0,2 % |
| Textile, habillement, cuir | 0,1 % | 0,1 % |
| Total | 2 150 | 848 |

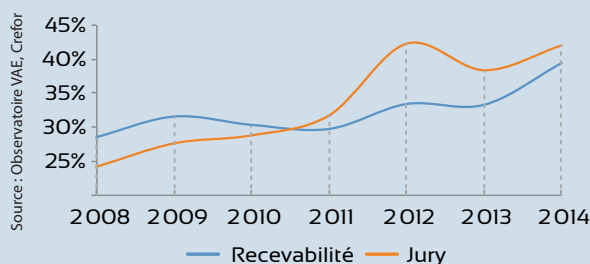
Source : Observatoire VAE, Crefor

Zoom sur

Les Seniors et la VAE

Les seniors* représentent chaque année environ un tiers des candidats qui déposent un dossier de recevabilité (à l'exception de l'année 2014 pour laquelle ils sont davantage représentés : 38 %). Concernant les passages devant le jury, leur proportion est plus variable, passant de 24 % en 2008, à 42 % en 2012 et 2014. La part des seniors dans la VAE tend à augmenter sur la période 2008-2014.

Part des seniors dans la VAE en Haute-Normandie



L'étape de l'entretien conseil

33 % des personnes reçues en entretien conseil dans un PRC sont des seniors en 2014, soit une part proche de celle observée à la recevabilité. L'âge influence peu les préconisations rendues par les conseillers. En effet, 68 % des seniors ont été conseillés d'entreprendre une VAE à l'issue de l'entretien, contre 66 % pour les moins de 45 ans.

Caractéristiques des seniors lors du dépôt de dossier de recevabilité en 2014

- **Part des femmes** : légèrement plus importante chez les seniors, 70 % contre 68 % pour les moins de 45 ans.
- **Part des demandeurs d'emploi** : les seniors sont plus souvent en recherche d'emploi, 33 % contre 27 % pour les moins de 45 ans.
- **Niveau de certification visé** : les seniors sont davantage répartis sur les niveaux V (35 %) et IV (26 %) que les moins de 45 ans (29 % et 24 %).
- **GFE** : les seniors visent moins souvent une certification du GFE *Sanitaire et social* et du *Commerce*, et plus fréquemment du GFE *Gestion et traitement de l'information* et *Hôtellerie, tourisme*. Leur part est plus ou moins variable dans les autres GFE en comparaison à l'ensemble des candidats (voir tableau 2 page précédente).

* Sont considérées parmi les seniors les personnes âgées de 45 ans ou plus.

- **Certificateur** : les seniors relèvent moins souvent du DAVA (53 % contre 63 %) et des universités (3,5 % contre 6,5 %), mais davantage de la DRJSCS (28 % contre 20 %) et de la Direccte (13 % contre 8 %).
- **Taux de recevabilité** : comparable (91 %).
- **Certifications visées** : les certifications les plus demandées diffèrent peu entre les seniors et les moins de 45 ans (mêmes certifications mais ordre modifié).

Parcours et accès au jury

Les seniors achèvent plus fréquemment leur parcours VAE par comparaison avec les candidats plus jeunes. Parmi l'ensemble des candidats qui ont été déclarés recevables entre 2008 et 2012, 53 % des seniors se sont présentés en jury par la suite, contre 50 % pour ceux âgés de 30 à 44 ans, 46 % pour ceux âgés de 25 à 29 ans et 44 % pour les moins de 25 ans. Concernant la durée du parcours VAE, aucune différence n'est observée en fonction de l'âge des candidats. La grande majorité des candidats (80 %) effectuent leur passage en jury moins d'un an et demi après la recevabilité : 20 % dans les 6 premiers mois, 40 % entre 6 mois et un an et 20 % entre un an et un an et demi.

Des résultats (très) légèrement plus élevés

Le taux de validation total des seniors s'élève à 65 % en 2014 contre 62 % pour les 30-44 ans. Il se situe par contre à un niveau plus faible pour les plus jeunes (51 % pour les 25-29 ans et 33 % pour les moins de 25 ans). Sur plus longue période, l'écart entre le taux de validation totale des seniors et des 30-44 ans est très réduit (respectivement 60 % et 59 % sur la période 2010-2014).

Un effet de rattrapage

Les seniors accroissent plus fréquemment leur niveau de formation à l'issue de la VAE en comparaison des autres candidats plus jeunes**. En effet, parmi les personnes qui visent une certification de niveau supérieur au niveau de formation détenu avant la démarche VAE, 56 % sont des seniors, alors qu'ils ne représentent que 44 % des candidats qui visent un niveau équivalent et 23 % de ceux qui visent un niveau inférieur.

** La VAE permet en effet d'obtenir une certification dont le niveau est inférieur, équivalent ou supérieur au niveau de formation du candidat en amont de la démarche. Ces éléments sont issus de l'étude « L'impact de la VAE sur les parcours professionnels en Haute-Normandie » réalisée en 2013 par le Crefor.

Chaque année, autour d'un tiers des candidats qui démarrent une démarche VAE sont des seniors. Cette proportion tend à augmenter ces dernières années

Les seniors sont davantage représentés à l'étape du jury, ce qui s'explique par le fait qu'ils achèvent plus souvent leur parcours VAE que les plus jeunes

Si les caractéristiques des seniors ne varient pas fondamentalement de celles des autres candidats, ils sont cependant plus souvent demandeurs d'emploi et plus nombreux à viser une certification niveau V

Parmi les certifications les plus représentées devant le jury en 2014, les taux de validation totale varient entre 29 % pour le *diplôme d'aide soignant* et 90 % pour le *BTS management des unités commerciales*

Le GFE *Gestion et traitement de l'information* est également moins représenté en 2014 qu'en 2013 (- 1,3 points). Les variations sont moins notables en ce qui concerne les autres GFE.

Davantage de demandeurs d'emplois

Alors que les demandeurs d'emploi représentent chaque année autour d'un quart des candidats à la recevabilité en Haute-Normandie, leur part s'établit à un niveau un peu plus élevé en 2014 (29 %). Les candidats en emplois stable demeurent néanmoins les plus nombreux : 60 % des candidats à la recevabilité sont en CDI ou fonctionnaires en 2014. 7 % des candidats sont en emploi à durée déterminée (5 % en CDD et 2 % en intérim), tandis que les 4 % restants présentent des situations professionnelles plus diverses (entrepreneur, contrat aidé, bénévoles...).

Le DAVA concentre la part des candidats à la recevabilité la plus importante constatée depuis 2008

60 % des candidats qui se sont engagés dans la VAE en 2014 visaient une certification relevant du Dava, tandis que cette part a varié entre 49 % et 59 % sur la période 2008-2013. Ce n'est pas la croissance des effectifs du Dava qui explique ce résultat mais davantage la diminution des effectifs observée chez la majorité des autres certificateurs entre 2013 et 2014. Un autre élément notable à plus long terme est la baisse des effectifs de la Direccte, qui regroupait 25 % des candidats régionaux à la recevabilité en 2008 contre 9,5 % en 2014*

Des résultats de jury très variables en fonction des certifications visées

Parmi les 10 certifications les plus présentées en jury, les taux de validation totale varient entre 29 % pour le *diplôme d'aide soignant* et 90 % pour le *BTS management des unités commerciales*. Les certifications du *Sanitaire et social* présentent globalement une part de validation totale inférieure à la moyenne : *éducateur spécialisé* : 44 %, *moniteur éducateur* : 50 %, *aide médico-psychologique* : 55 %. Seul le *CAP petite enfance* se place à un niveau plus élevé (76 %). Les certifications hors *Sanitaire et social* présentent quant à elles des taux de validation totale plus élevés : *Bac pro commerce* : 86 %, *BTS assistant de gestion de PME-PMI* : 73 %, *Bac pro secrétariat* : 83 %.

Les candidats du Sanitaire et social achèvent plus souvent leur parcours VAE

Chaque année, la part des candidats du *Sanitaire et social* est encore plus élevée à l'étape du jury qu'à celle de la recevabilité (53 % contre 45 % en 2014). Cet écart s'explique par le fait que les candidats du *Sanitaire et social* abandonnent moins souvent leur parcours VAE avant le passage en jury (en comparaison aux autres candidats issus des autres GFE)**. Les demandeurs d'emploi abandonnent quant à eux plus fréquemment que les candidats en emploi : ils représentent 23 % des candidats qui se sont présentés en jury contre 29 % des candidats qui ont déposé un dossier de recevabilité.

Collection Repères du Crefor

Téléchargeable sur le site du Crefor

<http://www.crefor-hn.fr>

Contactez le Crefor :

Pôle Régional des Savoirs
115 Boulevard de l'Europe BP 112
76 100 Rouen

Publication gratuite
ISSN : 2114 - 0723

Directeur de publication :
Luc CHEVALIER

Reproduction autorisée
sous conditions de
mentionner la source

Ces travaux bénéficient d'un
financement spécifique de la
Direccte et d'un partenariat
avec la mission VAE de la
Région Haute-Normandie



Tableau 3 : Résultats de jury par certificateur en 2014

| Organismes valideurs | Dossiers présentés en jury | Validations totales | Validations partielles | Non validés | Non prononcés |
|-------------------------------------|----------------------------|----------------------|------------------------|----------------------|--------------------|
| DAVA | 668 100 % | 460 69 % | 111 17 % | 90 13 % | 7 1 % |
| DRJSCS - Sanitaire et social | 287 100 % | 118 41 % | 100 35 % | 69 24 % | |
| DIRECCTE | 58 100 % | 40 69 % | 4 7 % | 9 16 % | 5 9 % |
| DRJSCS - Jeunesse et sport | 25 100 % | 16 64 % | 7 28 % | 2 8 % | |
| Université du Havre | 20 100 % | 16 80 % | 3 15 % | 1 5 % | |
| Université de Rouen | 19 100 % | 13 68 % | 5 26 % | 1 5 % | |
| CNAM | 15 100 % | 11 73 % | 3 20 % | 1 7 % | |
| Neoma Business School | 9 100 % | 8 89 % | | 1 11 % | |
| DRAAF | 5 100 % | 5 100 % | | | |
| DIRMer le Havre | 3 100 % | 1 33 % | 2 67 % | | |
| CCI Eure | 2 | 1 50 % | 1 50 % | | |
| Total | 1111 100 % | 689 62,0 % | 236 21,2 % | 174 15,7 % | 12 1,1 % |

*Les effectifs des candidats qui ont déposé un dossier de recevabilité pour tenter d'obtenir un titre professionnel du ministère de l'emploi sont passés de 535 à 200 entre 2008 et 2014.

**Pour plus d'information voir l'étude « Les parcours VAE en Haute-Normandie », Repères n° 21, Observatoire VAE, Crefor, Juillet 2014, partie « 2.2 Les déterminants de l'accès au jury ».

Pierre LECLERC
Chargé d'études
Observatoire VAE

Source : Observatoire VAE | Crefor